

FEVRIER 2024

12ÈME PRIX D'EXCELLENCE DANS LE GARD !



Remise du prix d'Excellence par le Ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, à Patrick Richard et ses enfants

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a dévoilé mardi 30 janvier la liste des 37 lauréats au Prix d'excellence 2024.

La filière oléicole du département du Gard obtient ainsi un 12ième Prix attribué cette année à Patrick RICHARD et ses enfants, gérants du Moulin d'Uzès.

Depuis 2016 l'excellence revient à un oléiculteur gardois. Une distinction honorifique qui récompense qualité, régularité et persévérance.

**LE PRIX
D'EXCELLENCE A
ÉTÉ REMIS 12 FOIS
EN 16 ANS À DES
PRODUCTEURS
GARDOIS**

Le Prix d'Excellence récompense le travail des producteurs et leur régularité dans leurs résultats obtenus au cours des 3 dernières années au Concours Général Agricole. À la différence des médailles du Concours, qui distinguent la qualité d'un produit, ce Prix atteste de la maîtrise et du savoir-faire d'un producteur.

La difficulté pour la filière oléicole pour atteindre cet objectif porte sur les volumes de production aléatoires qui peuvent être trop faibles pour présenter un lot. En, effet un minimum de 1000 litres d'huile est requis pour le Concours Général Agricole.